

**PAN AFRICAN POSTAL UNION**  
**(Specialized Agency of the AU)**  
**GENERAL SECRETARIAT**



**UNION PANAFRICAINNE DES POSTES**  
**(Institution spécialisée de l'UA)**  
**SECRETARIAT GENERAL**

**COMMUNIQUE FINAL**

**DE LA 5<sup>e</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES PLENIPOTENTIAIRES DE L'UNION  
 PANAFRICAINNE DES POSTES (UPAP)**

**ANTANANARIVO, MAGADASCAR**

**26-27 JUILLET 2018**

- 1- Suite à la consultation lancée par le Secrétariat général en vue de la convocation d'une session extraordinaire de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP conformément à l'article 9-4 de la Convention, et suite à l'accord de plus de deux tiers (2/3) des Etats membres, la Conférence des plénipotentiaires s'est réunie en sa 5<sup>ème</sup> session extraordinaire à Antananarivo, à Madagascar du 26 au 27 juillet 2018, pour examiner les deux points à son ordre du jour ;
- 2- La session a été présidée par M. STANLEY M. SIMATAA, Ministre de l'Information et des Technologies de la Communication de la République de Namibie ;
- 3- Les Etats membres suivants ont participé aux assises de cette Conférence :  
  
**Algérie, Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Guinée Equatoriale, Gabon, Ghana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Soudan, eSwatini, Tchad, Tanzanie, Tunisie, Zambie et Zimbabwe ;**
- 4- Les Etats membres suivants étaient absents à cette session : **Angola, République Centrafricaine, République du Congo, Comores, Erythrée, Guinée, Liberia, Libye, Sierra Leone, Somalie et Togo ;**
- 5- Les pays, organisations et institutions suivants y ont pris part comme observateurs : **CUA, UPU, EACO, COPTAC, CRASA, SAPOA, CPEAO, CCPA, Australie, les Etats Unis d'Amérique et le Canada ;**
- 6- A l'ouverture de la session, des discours ont été prononcés successivement par le Directeur général de la Poste de Madagascar (Paositra Malagasy), le Représentant de la Commission de l'Union africaine, le Directeur général du Bureau international de l'Union postale universelle, le Secrétaire général de l'UPAP, le Ministre des Postes, des Télécommunications et du Développement Numérique de Madagascar, le Président de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP et Son Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar ;

- 7- Au cours de la Conférence, les discussions ont porté sur :
- a) L'examen et l'adoption des propositions d'amendements apportés aux Actes de l'Union ;
  - b) L'harmonisation de la position africaine sur les questions clés du Congrès de l'Union postale universelle (UPU) ;
- 8- La Conférence a d'emblée souligné la nécessité de procéder à la révision des Actes de l'UPAP qui datent de 1988, car ils ne sont plus adaptés à l'environnement moderne et actuel de l'organisation. En effet, depuis trois décennies, de profonds bouleversements sont intervenus tant dans l'environnement économique mondial en général qu'au niveau de l'environnement immédiat du secteur postal. Les services postaux organisés sous le paradigme institutionnel du monopole sont aujourd'hui libéralisés, dissociés verticalement, avec la scission de l'administration des postes et télécommunications et horizontalement, avec l'émergence d'opérateurs privés efficaces qui menacent le marché postal classique ;
- 9- La Conférence a par la suite encouragé l'initiative des Etats membres de l'UPAP de se concerter régulièrement pour adopter une position commune sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour des rencontres internationales du secteur ;
- 10- La Conférence a examiné et adopté les propositions d'amendements des Actes de l'Union présentés par le Conseil d'Administration moyennant quelques amendements ;
- 11- La Conférence après avoir examiné le rapport du Comité africain de soutien a décidé d'adopter la position dégagée pour toutes les thématiques clés de l'UPU qui seront discutées lors du Congrès extraordinaire de septembre 2018 à Addis-Abeba, en Ethiopie.
- 12- La Conférence a tenu à féliciter le Secrétariat général non seulement pour la qualité et la clarté des documents présentés, mais également pour la diligence avec laquelle il a assuré la coordination des travaux du Groupe d'experts juridiques qui a travaillé sans relâche sur les amendements apportés aux Actes, d'une part, et sur le contenu des travaux du Comité africain de soutien, d'autre part ;
- 13- La Conférence a salué l'esprit d'unité et de franchise qui a caractérisé le déroulement des assises de Madagascar et exprimé ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple de la République de Madagascar pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés à ses membres au cours de la 5<sup>ème</sup> session extraordinaire de la Conférence des plénipotentiaires. Une motion de remerciement adressée à la République de Madagascar a été lue par le Botswana.

***Fait à Antananarivo, Madagascar le 27 juillet 2018***